LES TROPHÉES DES ACTIONS SOLIDAIRES ET ENVIRONNEMENTALES 2023

Formulaire de candidature JotForm : Guide pas à pas pour les Clubs

La FFT a souhaité cette année dématérialiser le process de candidature dans le but de vous faciliter le remplissage du dossier, ainsi que dans celui du respect de l'environnement.

Pour accéder au lien du formulaire dématérialisé :

- Vous pouvez remplir directement le dossier club des « Trophées des Actions Solidaires et Environnementales 2023 » en cliquant sur le lien suivant : <u>https://fft.jotform.com/231356497893370</u>
- Vous pourrez également accéder au formulaire via le site FFT (www.fft.fr), dans la rubrique « La solidarité en action » et « Trophées des Actions Solidaires et Environnementales 2023 ». Le lien pour y accéder se trouvera en fin de présentation du dispositif : <u>https://www.fft.fr/la-federation/nos-engagements/la-solidarite-en-actions</u>

Pour le remplissage du dossier :

- Tout champ comportant le symbole suivant (*) est obligatoire (vous ne pourrez pas continuer et passer à la page suivante du dossier si un champ obligatoire n'est pas renseigné).
- Pour la partie « Renseignement du club », le numéro d'affiliation permettra ensuite de remplir automatiquement le nom du club (il y a un léger temps de latence avant que le remplissage automatique ne s'effectue).
 Si cela n'est pas le cas, veuillez nous contacter à l'adresse mail suivante : LTASE@fft.fr.
- Il se peut que le formulaire soit confronté à un léger « bug » selon le moteur de recherche utilisé. Si vous constatez une anomalie (champs en remplissage automatique qui ne se remplissent pas), essayez d'ouvrir le formulaire avec un autre navigateur internet.
- Si vous avez choisi la thématique « Tennis et Environnement », dans la partie du dossier nommée « Action dans le Temps », pour valider la date de réalisation de votre action vous devez renseigner la date, le nombre de jours et le nombre d'heures total avant de cliquer sur le bouton « Ajout Date » (vous avez la possibilité de rentrer autant de dates que vous le souhaitez).
- Dans la partie « Ressources Humaines de l'action », vous pouvez insérer une ligne pour ajouter une personne pilote/coordinatrice/encadrante de l'action menée. Si vous ajoutez par erreur une nouvelle ligne, supprimez-la en cliquant sur l'icône « corbeille » se trouvant à droite du dernier champ.
- Dans la partie « Partenaires de l'action » : Dans le cas où vous avez choisi "Non" et que les coordonnées du partenaire vous sont demandées insérez un espace dans la case du "Nom" pour passer à la suite.
- Pour fournir le listing licenciés FFT 2023 <u>au format Excel uniquement</u>, veuillez le télécharger en amont
 <u>via le lien suivant <</u>, le compléter et le glisser dans l'espace du formulaire qui y est dédié.
- Toutes les données remplies et non enregistrées seront effacées si vous fermez le formulaire !
- Ne pas « rafraîchir la page » : Attention, toutes les données remplies seront dans ce cas effacées !
- <u>Veillez à cliquer sur le bouton « Enregistrer » si vous souhaitez suspendre temporairement le remplissage du dossier</u>; un lien vous sera envoyé par mail, cliquez sur l'option « Ne pas créer de compte » et renseignez votre adresse mail ; vous pourrez ensuite reprendre/continuer le remplissage.
- Votre dossier doit être envoyé au plus tard le 30 juin 2023.

Une fois le dossier rempli et envoyé :

- Une fois le remplissage de votre dossier club terminé, celui sera directement envoyé à votre Ligue (ou Comité de référence pour l'Ile-de-France) et un récapitulatif au format PDF vous sera envoyé.
- La Ligue (ou Comité de référence pour l'Ile-de-France) étudiera dans un premier temps votre dossier et prendra la décision de le valider ou de le refuser (le cas échéant, en précisant la raison du refus).
- En cas de refus de la Ligue (ou Comité de référence pour l'Ile-de-France), vous aurez la possibilité d'apporter des modifications à votre dossier selon les retours que la Ligue (ou Comité de référence pour l'Ile-de-France) vous aura fait : un lien pour modifier ou recommencer votre dossier vous sera renvoyé par mail.

Pour toute question, veuillez contacter : LTASE@fft.fr